

syctom ^{#85} JANVIER 2025 **mag**

LE MAGAZINE DE L'AGENCE
MÉTROPOLITAINE DES DÉCHETS MÉNAGERS

LES INSTALLATIONS

L'Étoile Verte s'illumine : l'alliance de l'art et de la technologie



syctom-paris.fr

[in](#) [x](#) [@](#) [f](#) [v](#) @lesyctom



l'agence
métropolitaine
des déchets
ménagers

À LA UNE

Beau succès pour les portes ouvertes des centres **4**

Courses du Grand Paris, le Syctom court éco-responsable **4**

Rencontre des syndicats : enjeux et mobilisations communes **5**

Le Syctom au Forum Urbain Mondial au Caire **5**

Tom Mag : le magazine des jeunes éco-reporters dévoile son 2^e numéro **6**

Campagne « Faites le tri dans votre vie » : les Francilien-nes approuvent ! **6**

ENJEUX & STRATÉGIE

Le verre et ses enjeux liés à l'optimisation de la collecte **8**

La gestion patrimoniale, pilier de l'excellence opérationnelle **10**

INTERNATIONAL

Appel à projets « Solidarité Déchets 2024 » : cinq projets soutenus **12**

L'ÉCO-ACTU

Protoxyde d'azote : tout sauf hilarant **13**

LES TERRITOIRES

Matières sèches : un enjeu clé pour déployer le compostage **14**

De nouvelles animations « clé en main » pour réduire les déchets **15**

« La consigne nous emballe » : une alternative aux emballages alimentaires jetables **15**

LES INSTALLATIONS

L'Étoile Verte s'illumine : l'alliance de l'art et de la technologie **16**

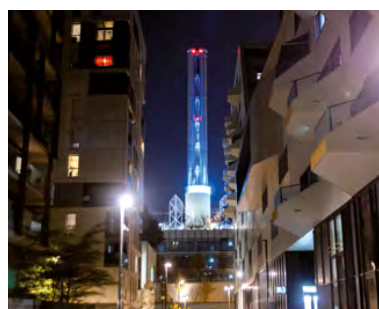
Un futur espace réemploi pour la déchèterie de L'Étoile Verte **17**

Unité de méthanisation à Gennevilliers : feu vert pour le projet **17**

RENCONTRE

Yann Wehring, vice-président de la Région Île-de-France en charge de la transition écologique, du climat et de la biodiversité **18**

Sophie Deschiens, déléguée spéciale à l'économie circulaire à la Région Île-de-France **18**



Syctom Mag est une publication du Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers - 86 rue Regnault - 75013 Paris - Tél. : 01 40 13 17 00
 Directeur de la publication : Corentin Duprey • Rédacteurs en chef : Denis Penouel, Sara Mazetier • Directrice de la communication : Aurore Delacroix • Chargée des éditions : Solène Patron •
 Crédits photos : © Syctom / Franck Badaire, Bertrand Guigou, Nicolas Fagot - Studio 9, Mathieu Génon, Konrad K., Les Cyclopes 2024 • Conception, réalisation, rédaction : Parimage •
 Document imprimé par Méricio Paragon, sur papier recyclé - ISSN 1769-8782



l'agence
métropolitaine
des déchets
ménagers

QR Code
à scanner
pour
s'inscrire
à la Lettre
d'info



Retrouvez les actualités
du Syctom sur :

syctom-paris.fr

[in](#) [x](#) [@](#) [f](#) [v](#) @lesyctom



LE TRI
+ FACILE



Préparer l'avenir : cap sur 2025

◆ **Corentin Duprey**
Président du Syctom

2024 fut une année décisive à bien des égards, une année « charnière » y compris pour le Syctom.

En 2024, le Syctom a soufflé ses 40 bougies. Quatre décennies dédiées à la gestion des déchets, guidées par une quête d'excellence au service de ses adhérents et s'inscrivant dans une démarche vertueuse d'innovation, de préservation des ressources et d'optimisation des coûts. Ces beaux succès, nous les devons à l'engagement des élu-es membres du syndicat et à la mobilisation sans faille des agent-es.

Cette année, le Syctom a encore intensifié ses efforts pour relever deux défis majeurs : le changement climatique et la réduction des capacités de traitement des déchets. Son programme ambitieux de recherche et d'innovation a continué d'explorer des solutions novatrices pour rendre la gestion des déchets toujours plus efficace et durable.

Sur le terrain, le Syctom a également intensifié et accéléré ses actions et son engagement pour la réduction du volume des déchets. Et parce que réduction rime avec prévention et sensibilisation, il a dédié et lancé la 2^e séquence de sa campagne de communication « Faites le tri dans votre vie » à cet objectif, pour encourager chacune et chacun d'entre nous à adopter des éco-gestes et ainsi y contribuer activement.

Par ailleurs, trois nouveaux contrats d'objectifs ont été signés cette année avec les territoires de Vallée Sud Grand Paris, Grand Paris Grand Est et Paris Terres d'Envol, portant à huit le nombre de partenariats noués. Ces partenariats « gagnant-gagnant » reposent sur des objectifs concrets et mesurables pour améliorer la collecte et le tri à l'échelle des territoires.

Reconnu comme un acteur clé de la gestion des déchets, le Syctom a renforcé sa visibilité en 2024. Nous avons, par exemple, eu l'honneur d'intégrer la délégation du président de la République lors de son voyage en Serbie en août et de participer au Forum Urbain Mondial organisé par les Nations Unies au Caire en novembre. Ces événements témoignent de la reconnaissance de notre expertise et de notre rôle dans le dialogue international autour de ces enjeux.



2025 sera une année importante pour le Syctom avec la mise en service de L'Interval, une nouvelle UVE à Ivry-sur-Seine plus performante et respectueuse de l'environnement, dotée d'une capacité de traitement réduite de moitié. Cette évolution nous oblige à redoubler d'efforts pour réduire les déchets et encourager le tri.

Dans cette optique, nous continuerons d'accompagner nos territoires dans le déploiement des dispositifs de collecte des biodéchets pour renforcer le tri à la source, mis en avant dans la troisième et dernière séquence de notre campagne de communication. Le Syctom se prépare aussi à leur traitement avec le lancement des travaux du futur biométhaniseur à Gennevilliers.

Par ailleurs nous initierons, en collaboration avec la Région Île-de-France et Citeo, un ambitieux « Plan verre » visant à extraire des ordures ménagères ce flux recyclable à l'infini.

Je formule le vœu que, dans un contexte contraint pour les collectivités, le Syctom puisse plus que jamais continuer à délivrer un service public exemplaire, à un coût toujours optimisé tout en répondant aux enjeux cruciaux de la gestion des déchets. Notre expertise continuera également de rayonner, tant au niveau national qu'international.

Que cette nouvelle année puisse apporter à chacune et chacun d'entre vous sérénité, santé et réussite dans vos vies personnelles et professionnelles.

“

Ensemble, continuons à bâtir un service public à la hauteur des défis de notre époque.”

GOVERNANCE

Le Comité a approuvé, le 18 décembre 2024, l'installation d'Éric Cesari - anciennement délégué au Bureau et représentant de Paris Ouest la Défense - au poste de 7^e vice-président du Syctom. Il remplace Jean Laussucq, conseiller de Paris ayant démissionné de ses fonctions à la suite de son élection en tant que député, qui sera néanmoins au Bureau syndical.

CONTRATS D'OBJECTIFS



Avec la signature en décembre avec Paris Terres d'Envol, le Syctom a conclu le 8^e contrat d'objectifs. Avec une perspective à 5 ans, ces contrats permettent de bâtir des objectifs chiffrés de collecte et de tri des déchets et de programmer des actions ciblées auxquelles le Syctom apportera un soutien financier et opérationnel.

AGENDA

Réunions du Bureau (9h) et du Comité syndical (10h30)

- Vendredi 7 février
- Vendredi 28 mars

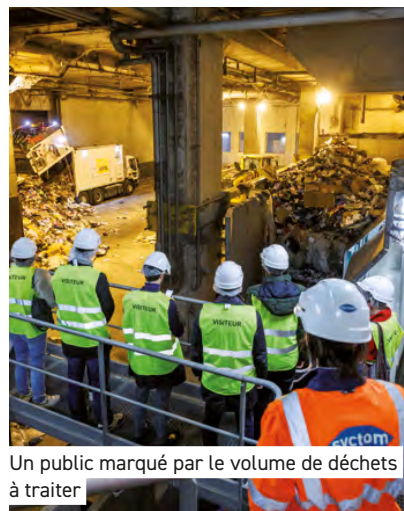
Conférence nationale sur les déchets ménagers

- Jeudi 13 mars à la Maison de la Chimie (Paris 7^e)

Beau succès pour les portes ouvertes des centres

Dans le cadre de la Semaine européenne de réduction des déchets, le Syctom a accueilli le grand public dans ses centres de tri à Nanterre et à Paris XVII.

Ces journées ont permis aux visiteur-ses de découvrir le parcours des déchets du bac jaune : triés, séparés par matériaux, puis conditionnés avant d'être expédiés aux recycleurs français et européens pour devenir des matières premières secondaires. Avec des technologies de pointe, ces centres illustrent l'innovation au service du recyclage et de l'économie circulaire. Le public a particulièrement été impressionné par l'efficacité des machines – lasers, tris optiques, tapis roulants – mais aussi par l'intervention des opérateurs qui finalisent le tri à la main. « On assiste presque à un spectacle. D'ailleurs, à la fin du process, les balles de déchets ressemblent à des œuvres d'art ! », s'étonne une participante. « La quantité de déchets est tellement impressionnante... Cela fait réfléchir ! Ces visites doivent nous pousser à consommer plus responsable », note un autre visiteur. En organisant ces journées, le Syctom entend en effet sensibiliser les



Un public marqué par le volume de déchets à traiter

habitant-es au tri et à la réduction des déchets, tout en rappelant l'importance des gestes éco-responsables. La caravane itinérante proposait également des activités interactives et ludiques pour susciter l'intérêt des plus jeunes.

COMMENT RÉSERVER UNE VISITE DE CENTRE ?

Des parcours de visite gratuits sont proposés dans le centre de tri à Paris XV et dans le centre de valorisation énergétique Isséane, à Issy-les-Moulineaux.

- Public scolaire : mardi et jeudi, à 9h30 et 14h.
- Groupes d'adultes : mercredi et vendredi, à 9h30 et 14h.
- Visites individuelles : mercredi et vendredi, à 16h15.

Toute l'année, des visites sont organisées à l'Espace Infos Déchets (Paris 13^e), un lieu pédagogique dédié à la sensibilisation aux déchets :

- Scolaires (dès le CP) et centres de loisirs : du lundi au vendredi, à 9h30 et 14h.

Durée de la visite : environ 1h30

Réservation sur le site syctom-paris.fr

Courses du Grand Paris, le Syctom court éco-responsable

Le Syctom a pris le départ des courses du Grand Paris le 27 octobre dernier. Un événement sportif emblématique dont il est partenaire. Placée sous le signe de l'éco-responsabilité, en lien avec l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, cette journée a rassemblé des milliers de coureurs venus fouler la piste légendaire du Stade de France. Le Syctom a profité de cette belle affluence pour sensibiliser sur son stand près de 1 800 personnes à la réduction des déchets et aux éco-gestes. Une cinquantaine d'agent-es ont aussi chaussé leurs baskets pour représenter fièrement le Syctom, participant à des épreuves allant du 5 km au marathon. Un partenariat gagnant, entre sport et engagement pour l'environnement.



Une cinquantaine d'agent-es du Syctom ont participé à cet événement sportif et engagé

Rencontre des syndicats : enjeux et mobilisations communes

Ce 8 novembre, à l'initiative du Syctom, s'est tenue la réunion annuelle des président-es et directeur-rices généraux des syndicats de traitement des déchets ménagers. À cette occasion, une vingtaine de syndicats d'Île-de-France, de Seine-Maritime et de Picardie était présente aux côtés des partenaires de la Région Île-de-France pour échanger autour des enjeux actuels du secteur des déchets.

À l'ordre du jour de cette rencontre annuelle, deux sujets incontournables ont fait l'objet d'échanges fructueux :

- la présence toujours plus nombreuse des cartouches ou bonbonnes de protoxyde d'azote qui causent des dégâts importants sur les installations et ont un coût non négligeable pour les collectivités. Les syndicats ont souhaité interpeller Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques à ce sujet (voir l'article page 13) ;



Les représentant-es des syndicats de traitement des déchets ménagers d'Île-de-France, de Picardie et de Seine-Maritime réunis pour penser une gestion des déchets la plus efficiente possible

- le cahier des charges de la filière à Responsabilité Élargie du Producteur (REP) des emballages ménagers et, plus largement, l'utilité et l'efficacité des dispositifs REP ont été questionnés. De façon unanime, les syndicats ont appelé collectivement à une responsabilisation plus grande des acteurs économiques dans l'ensemble du cycle de vie des produits qu'ils mettent sur le marché. Ils envisagent également une mobilisation commune sur le sujet.

Ce rendez-vous confirme une volonté partagée de parvenir à une gestion des déchets plus efficiente, au coût le plus maîtrisé possible pour les collectivités et les habitant-es, ainsi qu'à une économie toujours plus circulaire.

Le Syctom au Forum Urbain Mondial au Caire

Du 4 au 8 novembre, le Syctom a participé au Forum Urbain Mondial (FUM) au Caire (Égypte) – événement organisé par les Nations Unies. L'édition portait sur l'impact de l'urbanisation rapide des villes, notamment en matière d'économie, de politiques publiques et de climat. Parmi les interventions sur la question des déchets, le Syctom a plaidé pour intégrer le financement des déchets dans les négociations climatiques, soulignant que 50 à 80 % des déchets mondiaux restent non valorisables et que leur gestion représente un coût élevé pour les collectivités sans possibilité de réelle compensation. Deux événements organisés par le Syctom ont réuni des représentant-es d'État et de collectivités locales (Malaisie, Nigeria, Inde), l'Agence Française de Développement et des *think-tank* impliqués dans les réflexions internationales au meilleur niveau. Les participant-es ont souligné la complexité de la mise en œuvre de la gestion publique des déchets et les conditions non révocables de sa maîtrise publique : une fiscalité dédiée, une coordination administrative solide, des infrastructures viables, un tissu économique permettant l'existence



Le Syctom a vu les représentant-es du Nigéria, de la Malaisie et de l'Inde participer aux événements qu'il organisait pendant le FUM

d'un marché de matières premières secondaires. La difficile synergie entre la gestion des déchets et une économie circulaire effective a été longuement discutée. À l'initiative du Partenariat français pour les déchets (PFD), le Syctom a également participé au Pavillon de la France à une discussion avec les autorités responsables de la gestion des déchets du Caire sur les questions de planification et de financement public.

“ 50 à 80 % des déchets mondiaux restent non valorisables. ”

Plus d'infos : wuf.unhabitat.org/wuf12

Tom Mag : le magazine des jeunes éco-reporters dévoile son 2^e numéro

Après un premier numéro consacré au tri et au recyclage du verre, Tom Mag n°2 se penche sur un défi majeur : la réduction des déchets.

Les éco-reporters sont de retour ! Tom, Lana et leurs camarades reprennent leur mission pour ce second numéro riche en contenus. Au programme : des histoires en bande dessinée, un poster éducatif sur la réduction des déchets, ainsi que des jeux et des astuces pratiques pour aider les jeunes lecteurs et lectrices à adopter des gestes éco-responsables.

Plaisir et pédagogie

Philippe Périé, fondateur de l'agence Corporate Fiction et co-scénariste, souligne : « Le personnage de Tom a été créé il y a 20 ans par notre agence. Il fait donc partie intégrante de notre histoire. L'identification à des personnages de fiction est d'ailleurs essentielle pour transmettre des messages de prévention. »

Cécile Rayroles, directrice du studio graphique, partage les défis liés à l'illustration de ces sujets techniques : « Dessiner l'intérieur des centres de traitement, représenter les processus techniques ou la maintenance... tous ces sujets demandent une grande précision. Cela met notre ingéniosité et notre créativité à l'épreuve. » Distribué gratuitement dans toutes les écoles élémentaires du territoire, aux classes de CE2, CM1 et CM2, ce magazine se veut un véritable outil pédagogique à destination des équipes enseignantes. Le Syctom mise sur ce format ludique et interactif pour sensibiliser les jeunes générations aux enjeux des déchets, tout en rendant l'apprentissage amusant et accessible. Avec pour ambition de semer les graines d'une prise de conscience durable.



Campagne « Faites le tri dans votre vie » : les Francilien-nes approuvent !

Après un premier lancement au printemps, la seconde phase de la campagne d'affichage « Faites le tri dans votre vie » s'est déployée mi-octobre dans les transports franciliens.

Le déploiement du second volet de la campagne « Faites le tri dans votre vie » s'est poursuivi sur le territoire du Syctom. Autour du slogan « Moins de déchets, c'est possible ! », les Francilien-nes ont découvert cette séquence dans les transports publics. Carlos le thermos, Zac le sac à vrac et Najat la boîte... ces personnages emblématiques ont investi le métro, les bus et les gares franciliennes, avec des affiches présentes dans les quais et couloirs.

Une initiative largement saluée

L'initiative a suscité un bel engouement, touchant un large public. Une passante, adepte du vrac, a salué l'approche optimiste : « On peut produire moins de déchets, avec moins d'emballages. » Une autre a apprécié le ton percutant de la campagne, tandis qu'un homme a souligné son aspect pédagogique : « C'est plus un conseil qu'un ordre. »

Les plus jeunes ont exprimé leur engagement : une étudiante a rappelé que « le recyclage consomme de l'énergie et de l'eau » et un jeune homme a affirmé : « Dès que je peux éviter le plastique, je le fais. » Parallèlement à l'affichage, la campagne a déployé une stratégie digitale efficace, notamment sur les réseaux sociaux. Cette démarche interactive a permis de partager des astuces éco-responsables. Avec un ton ludique, la webapp

dédiée "Faitesletridansvotrevie.fr" a également proposé des tests pour encourager le tri et les éco-gestes. Enfin, la caravane itinérante du Syctom a parcouru plusieurs communes, offrant des animations interactives pour sensibiliser directement les habitants. La campagne s'inscrit dans une démarche progressive, avec une dernière phase en 2025 dédiée au tri des déchets alimentaires.



Les messages de la campagne « Faites le tri dans votre vie » déployés dans les transports franciliens.



- SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

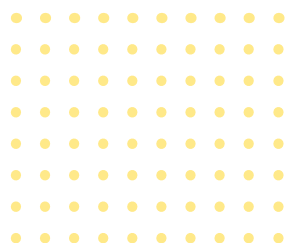


@LeSycotom

- EN VOUS ABONNANT À LA LETTRE D'INFO



Scannez pour vous abonner



Le verre et ses enjeux liés à l'optimisation de la collecte

À ce jour, la moitié du verre consommée se retrouve encore dans les poubelles d'ordures ménagères. Face à ce constat, le Sycatom ambitionne de renforcer le captage de ce flux et d'optimiser les systèmes de collecte. Pour ce faire, il a confié à l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur) la réalisation d'une étude dédiée, portant sur le territoire de la Métropole du Grand Paris.

Le verre d'emballage est un flux emblématique de l'économie circulaire, recyclable à 100 % et à l'infini. Mis en œuvre depuis plus de 50 ans, son modèle est essentiel à la préservation de nos ressources. Pourtant, ces dernières années, la progression des volumes triés est limitée. Sur le territoire du Sycatom, 125 000 tonnes de verre ont été collectées en 2022. Un volume équivalent est cependant perdu car mélangé au flux des ordures ménagères. Cette situation a poussé le Sycatom à renforcer son action sur le tri à la source du verre avec, en septembre 2023, la campagne grand public « *Faites le tri dans votre vie.* » En 2024, des études ont également été engagées avec des organismes spécialisés dans l'accompagnement des politiques publiques : une étude générale avec l'ORDIF sur les dispositifs de pré-collecte et collecte ainsi qu'une étude avec l'Apur sur la filière post-collecte.

Une multitude d'acteurs impliqués

Selon la typologie de l'habitat, les collectivités optent pour deux modes de collecte du verre. Le porte-à-porte (PAP), privilégié dans les zones pavillonnaires, s'effectue à l'aide de bacs roulants ou de caissettes. La collecte en point d'apport volontaire (PAV), plus répandue dans les zones urbaines denses, se fait grâce à des conteneurs aériens ou enterrés. La plupart des collectivités adoptent une combinaison des deux modes de collecte. Il est toutefois à noter que la qualité du verre collecté est généralement meilleure en PAV qu'en PAP. Si les prestations de collecte et de regroupement du verre peuvent être réalisées en régie, elles sont souvent confiées par les territoires à des prestataires extérieurs (entreprises privées ou syndicats mixtes). Sur le territoire de la Métropole du Grand Paris, huit prestataires assurent la collecte (PAP ou PAV) reflétant ainsi une multitude d'acteurs impliqués.

L'étude met également en avant des performances de collecte, variables selon les territoires pour plusieurs raisons : la densité de population, la possibilité de déploiement des points d'apport volontaire, la fréquence de collecte en porte-à-porte, ainsi que la présence plus ou moins forte de gros producteurs de verre tels que les cafés, restaurants et hôtels. Paris se distingue ainsi nettement des autres territoires par son important volume de verre collecté.



Les objectifs européens de recyclage du verre sont fixés à 75 % en 2030.



Seulement 50 % du flux de verre est capté par la filière dédiée de collecte et de traitement

La filière post-collecte : un levier stratégique

La filière post-collecte joue un rôle central pour optimiser la gestion du verre collecté. Elle couvre plusieurs étapes : le transit des flux collectés, leur regroupement sur des plateformes de transfert, les conditions de stockage et l'acheminement vers les usines de recyclage.

L'étude menée par l'Apur s'est donc concentrée sur l'organisation du système pour en dresser un état des lieux et dégager des perspectives.

L'organisation logistique constitue un élément-clé de la filière du verre. Une fois collecté, le verre est acheminé vers l'une des 15 plateformes de regroupement pour y être massifié. Ce verre doit répondre à des critères techniques en termes de densité (d'où l'importance de limiter la casse du verre), de teneur en impuretés et en infusibles (éléments non fondables). Les volumes collectés sont ensuite transportés vers les centres de traitement où le verre est broyé sous forme de calcin. À ce stade, de nouveaux acteurs prennent le relais. Par exemple, au Sycatom*, 77 % du verre collecté est traité au site Everglass de Rozet-Saint-Albin (Hauts-de-France). Des problématiques de traçabilité peuvent alors émerger selon les territoires.

* Contrairement à d'autres flux de déchets, le verre collecté par les territoires adhérents du Sycatom est directement orienté vers des filières dédiées au recyclage, sans transiter par ses installations.

22,5 kg

de verre par habitant-e ont été collectés en 2022 sur le territoire du Syctom

19 M€

C'est le gain financier du Syctom - et donc pour les territoires et les habitant-es - si le verre présent dans les poubelles d'OMr était bien orienté vers les circuits de recyclage

Plusieurs pistes d'amélioration

L'étude de l'Apur s'est concentrée sur deux objectifs : rationaliser les organisations pour réduire les coûts et améliorer la qualité du verre trié et limiter l'impact environnemental des opérations logistiques. Plusieurs leviers ont été identifiés :

- foncier : optimiser l'implantation des sites de regroupement pour réduire les trajets et améliorer la logistique des sites de collecte ;
- gouvernance : harmoniser les contrats de collecte pour renforcer la cohérence territoriale ;
- suivi et traçabilité : créer une plateforme de suivi partagée pour une gestion plus transparente ;
- qualité du verre : rendre le contrôle qualité obligatoire à la réception des bennes sur la plateforme de regroupement ;
- taux de captage : améliorer le système de pré-collecte et mieux sensibiliser les ménages et professionnels.

Ces enjeux, à la fois multiples et interdépendants, concernent la réduction des coûts, l'efficacité du recyclage, la durabilité de la filière et l'engagement environnemental. Ils sont bien entendu complémentaires au bon geste du tri à la source réalisé par les citoyen-nes, en amont de la chaîne de recyclage.

Plus d'infos sur : www.apur.org



« OBJECTIF VERRE » : UN ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES POUR AUGMENTER LES PERFORMANCES DE COLLECTE

Dans le cadre d'une démarche partenariale entre le Syctom, la Région Île-de-France et Citeo, un accompagnement technique et financier est proposé aux Établissements publics territoriaux (EPT) pour les aider à augmenter leurs capacités de captage du verre. Diagnostic, études, propositions de solutions... Le dispositif proposé est adapté aux spécificités de chaque territoire.

Contact : Adèle Lebouvier - lebouvier@syctom-paris.fr



Questions à Olivier Richard,

Directeur d'études à l'Apur

Quels enseignements tirez-vous de l'étude réalisée sur la filière du verre dans la Métropole du Grand Paris ?

L'objectif de cette étude était d'évaluer la capacité du système post-collecte du verre à gérer une augmentation des volumes collectés. La phase post-collecte constitue un écosystème complexe, impliquant de nombreux acteurs et composantes.

Un des principaux atouts du système actuel est sa capacité à absorber une hausse des flux sans nécessiter de nouvelles emprises foncières, ce qui représente une véritable force. Toutefois, la gouvernance de ce système pourrait être optimisée pour en améliorer l'efficacité.

Peut-on établir des liens entre la logistique de la filière et la morphologie urbaine des territoires ?

La logistique de la filière verre s'appuie sur un immobilier réparti à l'échelle de la Métropole du Grand Paris, avec des sites situés à la fois au sein et en périphérie de la métropole, principalement dans de grandes zones d'activité. Cette répartition montre une certaine cohérence géographique, les sites étant globalement implantés à proximité des bassins de collecte. Cependant, les cinq centres de traitement identifiés se trouvent tous en dehors de l'Île-de-France, ce qui pose des enjeux logistiques spécifiques.

Quelles pistes d'optimisation pour le système de post-collecte et de traitement du verre ?

Le système manque de visibilité. Il est essentiel de rationaliser et d'harmoniser les contrats de collecte et de regroupement pour optimiser la gouvernance post-collecte. La création d'une plateforme partagée faciliterait aussi le suivi, la traçabilité et l'échange d'informations entre acteurs (collectivités, syndicats, prestataires). Pour décarboner les flux logistiques, les cahiers des charges pourraient exiger un recours aux sites les plus proches des zones de collecte ou bien de réunir les centres de regroupement et les garages à bennes. Enfin, un contrôle qualité systématique à la réception des bennes, avec pénalités en cas de non-conformité, garantirait une meilleure qualité des matériaux collectés.

La gestion patrimoniale, pilier de l'excellence opérationnelle

Le renforcement de la politique de gestion patrimoniale du Sycotm fait partie des axes prioritaires du plan stratégique Horizon 2050. Des actions concrètes sont déployées sur la période 2024-2026 pour garantir la pérennité et la performance des actifs patrimoniaux au niveau des process et bâtiments industriels.

Comme tout acteur industriel, le Sycotm accorde une importance primordiale à l'état de ses bâtiments industriels et équipements associés dont il a la maîtrise d'ouvrage. Dans les centres de valorisation énergétique comme dans les centres de tri de collecte sélective, la pérennité du patrimoine industriel et bâtimentaire, la fiabilité des actifs sont essentielles à l'efficacité opérationnelle.

Renforcer la culture de gestion patrimoniale

À partir d'un inventaire et d'un audit des pratiques, le Sycotm a identifié la nécessité de renforcer sa politique de maintenance et de gestion patrimoniale. Plusieurs objectifs visés : optimiser les coûts, mieux maîtriser les risques d'exploitation pour notamment garantir la sécurité des biens et des personnes, maximiser la disponibilité des équipements techniques et garantir la maîtrise à long terme des dépenses d'investissement et d'exploitation. Pour Frédéric Roux, adjoint de la direction générale des services techniques du Sycotm, ces enjeux sont cruciaux au vu des perspectives à venir : « Le Sycotm va connaître en 2025 un déficit de ses capacités de traitement de 350 000 tonnes avec la mise en service de L'Interval à Ivry-sur-Seine. Nous devons donc rechercher une plus grande maîtrise de nos outils dans un objectif d'optimisation. C'est l'une des priorités de cette nouvelle stratégie patrimoniale. » Cette priorité s'inscrit aussi dans le cadre du passage des installations sous statut SEMOP (société d'économie mixte à opération unique) programmé au fil des renouvellements des contrats d'exploitation. Cette décision marque l'implication active du Sycotm dans la gestion des sites et la maîtrise de ses données d'exploitation.



L'optimisation des coûts et une meilleure maîtrise des risques imposent au Sycotm un renforcement de sa politique de maintenance et de gestion patrimoniale



La politique de gestion patrimoniale vise à garantir la pérennité, la fiabilité et la performance des bâtiments et installations industrielles.

Les objectifs incluent la maîtrise des risques, la conformité réglementaire, l'optimisation des coûts et la disponibilité des équipements. ”

Une coordination plus étroite avec les exploitants

Déclinée dans toutes les procédures et pratiques en place sur les sites, cette nouvelle stratégie passe nécessairement par une coordination plus étroite avec les exploitants. À court et moyen termes, il s'agit d'optimiser la gestion patrimoniale industrielle et bâtementaire grâce à une planification avancée et un meilleur suivi des interventions. La formalisation d'une politique de maintenance préventive permettra de prévenir les pannes et de prolonger la durée de vie utile des équipements. Elle est également assortie d'obligations contractuelles à l'égard des exploitants, fondées sur des indicateurs de performance (voir ci-contre). Au-delà des processus de maintenance, la politique de gestion patrimoniale va reposer sur le renouvellement des équipements obsolètes. L'objectif étant de passer d'une phase d'investissements massifs à une phase d'optimisation de l'exploitation et de la maintenance en l'intégrant à un programme pluriannuel d'investissement à 10-15 ans.

Une gestion rigoureuse des données patrimoniales

Pour atteindre ses objectifs, le Sycotom s'appuie en parallèle sur une gestion rigoureuse des flux de données collectées sur tout son patrimoine. Arborescence des infrastructures et matériels, modes opératoires, données de maintenance, réglementations, etc. : le volume est massif, hétérogène et en perpétuelle évolution. Le syndicat va déployer un nouveau système big

data avec des capacités de stockage accrues et des outils d'analyse permettant de transformer des données en informations exploitables ainsi qu'une maquette numérique intégrant gestion, exploitation et maintenance (BIM-GEM). Cette approche transversale implique plusieurs domaines d'activité : ingénierie, ressources humaines, finances, environnement. « *Mettre en place une gestion des biens matériels, optimale et durable, suppose d'avoir une approche anticipative, de prendre des décisions d'exploitation et faire des choix d'investissement. L'ensemble du processus est très complexe : il faut tenir compte du niveau d'exigence technique, lui-même lié au niveau d'exigence environnementale, et s'assurer de la conformité réglementaire* », ajoute Frédéric Roux.

Découvrez le métier de chargé de gestion patrimoniale au Sycotom sur notre chaîne YouTube :
www.youtube.com/@LeSycotom



La nouvelle politique de gestion patrimoniale s'appuie sur deux leviers :

- la gouvernance contractuelle ;
- la gestion des données patrimoniales. ”



La nouvelle stratégie passe nécessairement par une coordination plus étroite avec les exploitants

PERFORMANCE

Un suivi basé sur trois indicateurs clés

- **Sécurité** : vérifier la bonne exécution des contrôles réglementaires par les exploitants et/ou leurs sous-traitants.
- **Fiabilité** : s'assurer que les installations, dont le Sycotom a confié la gestion à un exploitant, sont maintenues dans un bon état de fonctionnement et sont exploitées de manière optimale.
- **Disponibilité** : garantir un haut niveau de disponibilité grâce à des processus et pratiques de maintenance et de gestion du patrimoine optimisés.

LES OBJECTIFS PRINCIPAUX DE LA POLITIQUE DE GESTION PATRIMONIALE



Appel à projets « Solidarité Déchets 2024 » : cinq projets soutenus

Le Bureau syndical, réuni le 11 octobre, a approuvé cinq dossiers reçus dans le cadre de l'Appel à projets (AAP) 2024 « Solidarité Déchets », après avis favorable de la Commission Solidarité et Coopération Internationales. Ce dispositif vise à soutenir des projets d'amélioration de la gestion des déchets dans des pays prioritaires de l'aide au développement française.



Le renforcement de la collecte des déchets fait partie des axes prioritaires pour lutter contre les dépôts sauvages

L'AAP Solidarité Déchets soutient 5 projets en 2024 :

1 Amélioration et développement de la gestion des déchets médicaux (République du Congo)

Depuis plus de 15 ans, l'association ASLAV soutient les structures sanitaires en république du Congo (formation de soignants, distribution de médicaments, télémédecine, parrainage, réhabilitation de structures, etc.). Elle accompagne également les centres de santé sur la gestion des déchets notamment par l'équipement d'incinérateurs. Grâce au partenariat avec le Syctom, huit centres de santé ont été équipés en incinérateur. Forte de ce projet, l'ASLAV souhaite à présent doter l'ensemble de ses centres de santé partenaires d'incinérateur.

Subvention du Syctom : 34 951 € • Site : www.aslav.org

2 Contribuer à une structuration écologiquement rationnelle de la filière de gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques solaires (Sénégal)

À travers cette initiative, la FONDEM souhaite renforcer la gestion des infrastructures de production d'électricité décentralisée pour assurer la longévité des parcs de batteries. En effet, les actuelles structures de recyclage des batteries agréées fonctionnent en sous-capacité par manque d'organisation de la filière de collecte des batteries usagées. En parallèle, un mécanisme-pilote de collecte de batteries au plomb usagées sera mis en place à l'échelon régional.

Subvention du Syctom : 200 000 € • Site : fondem.org

3 Ramassage des déchets à Djewol (Mauritanie)

Dans le cadre d'un jumelage avec la ville de Noisy-le-Sec, l'ONG GRDG Migration-Citoyenneté-Développement souhaite réduire à Djewol les dépôts sauvages par la mise en place d'un dispositif-pilote de collecte des déchets ménagers. La sensibilisation de la population aux défis environnementaux et l'incitation au changement de comportement sont également des axes forts du projet pour parvenir à une meilleure gestion des déchets.

Subvention du Syctom : 82 395 € • Site : grdr.org

4 Renforcement des villes intermédiaires pour des services publics de qualité à Rosso et Gandon (Sénégal)

Lancé par Le Partenariat, le projet a pour objectif l'amélioration de la qualité des services de gestion des déchets au travers de nouveaux dispositifs de gouvernance, d'une augmentation de la fiscalité, d'une meilleure maintenance des équipements/infrastructures et d'une plus grande efficacité des services techniques municipaux. Il prévoit en particulier la mise à jour des diagnostics locaux et le renforcement des capacités des élu-es pour l'élaboration et le suivi de plans d'action de gestion des déchets.

Subvention du Syctom : 102 869 € • Site : www.lepartenariat.org

5 Programme d'Appui aux projets des organisations de Solidarité Internationale issues de l'Immigration (PRA/OSIM 2025)

Le Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations (FORIM) souhaite améliorer la contribution des diasporas au développement des pays d'origine éligibles au Comité d'aide au développement de l'OCDE. Au sein du programme, il ambitionne de renforcer l'animation et la mobilisation autour de l'axe « Gestion des déchets » grâce à une plus grande connaissance des pratiques et à un meilleur partage de ressources (information, formation, accompagnement, partenariats, financement, etc).

Subvention du Syctom : 100 000 € • Site : forim.net

Plus d'infos : www.syctom-paris.fr, rubrique Action internationale

520 215 €

Le montant des subventions attribuées en 2024

Protoxyde d'azote : tout sauf hilarant

Phénomène à la mode chez les jeunes, l'usage détourné du protoxyde d'azote pour ses effets euphorisants est devenu une problématique pour les installations de traitement des déchets confrontées à la dangereuse présence de bonbonnes parmi les déchets collectés. Au risque industriel, viennent s'ajouter des menaces de sécurité sanitaire et environnementales.



PORTRAIT-ROBOT

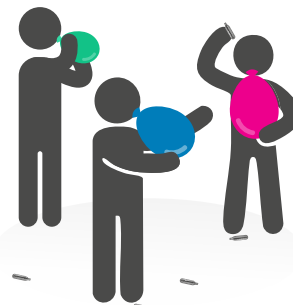
LE PROTOXYDE D'AZOTE (N₂O)

Autre nom : « Oxyde nitreux », « gaz hilarant » ou « proto »

Trait physique : incolore et inflammable

L'USAGE DÉTOURNÉ DU PROTOXYDE D'AZOTE

Depuis 2020, le protoxyde d'azote n'est plus une substance réservée aux **secteurs médical** (pour ses effets anesthésiants), **automobile** (comme comburant pour moteur) et **alimentaire** (comme gaz propulseur des cartouches pour siphon à chantilly). Son usage détourné par les jeunes générations en gaz hilarant est devenu un véritable fléau. Malgré l'interdiction aux mineurs, la vente - notamment en ligne - des « bonbons » (petites capsules métalliques grises) et autres « tanks » (bonbonnes de la taille d'une bouteille de plongée) explose.



Le protoxyde d'azote est un composé chimique de formule N₂O. Ce gaz comburant (se combinant avec un combustible) est incolore. Ses émissions sont d'origine naturelle (forêts, océans) et humaine (agriculture, industrie chimique). Très stable dans l'atmosphère et peu soluble dans l'eau, il est hautement soluble dans les huiles et dans les corps gras.



Dangereux pour l'Homme

Dans un usage détourné, l'inhalation du protoxyde d'azote peut provoquer de sévères troubles neurologiques, cardiaques et psychiatriques.

UNE SITUATION ALARMANTE

DES RISQUES D'EXPLOSION ET D'INCENDIE DANS LES CENTRES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

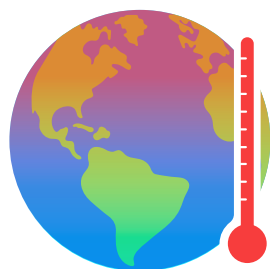
La consommation de masse de bouteilles et bonbonnes de protoxyde d'azote est à l'origine de sérieux dysfonctionnements dans les centres de valorisation énergétique et les centres de tri. Mal vidées, elles provoquent des explosions dans les fours d'incinération en raison de la pression 10 fois supérieure à celle d'une bouteille de gaz. Dans les centres de tri, elles peuvent endommager sérieusement les process voire causer des incendies. Au-delà des dégâts matériels et des arrêts techniques extrêmement coûteux, les risques pour la sécurité du personnel sont tout aussi considérables.

Les collectivités franciliennes responsables du traitement des déchets ménagers ont interpellé la ministre de l'Écologie. Leur objectif : faire évoluer la conception des cartouches pour éviter leur explosion et assurer leur prise en charge financière via les dispositifs de Responsabilité Élargie des Producteurs (REP).



Ces cartouches peuvent être considérées à la fois comme des déchets dangereux et comme des emballages, pour lesquels un système de REP est en place. Mais le mode de distribution, principalement illégal pour les usages particuliers, empêche la perception d'une contribution par les éco-organismes. Cela bloque le financement nécessaire pour prendre en charge ces cartouches une fois devenues des déchets.

UN FLÉAU POUR L'ENVIRONNEMENT



+ 40 %

d'augmentation des émissions de N₂O depuis 1980

1^{er}

contributeur à la destruction de la couche d'ozone

× 273

le pouvoir de réchauffement par rapport au CO₂

Il a contribué à

6,4 %

du réchauffement climatique depuis l'ère préindustrielle

120 ans

de durée de vie dans l'atmosphère

OÙ JETER LES BONBONNES DE PROTOXYDE D'AZOTE ?

Les bonbonnes de protoxyde d'azote doivent être amenées **en déchèterie** où une filière spécialisée est à même d'en assurer le bon traitement. Les particuliers ne doivent en aucun cas les jeter dans les ordures ménagères ou dans les bacs de tri. En effet, ces déchets s'apparentent à des déchets dangereux qui doivent suivre une filière dédiée.



NE JAMAIS JETER DANS LES POUBELLES OU BACS DE TRI

Matières sèches : un enjeu clé pour déployer le compostage

Le Sycotom a lancé fin 2023 un appel à projets visant à faire émerger des solutions d'approvisionnement en matières structurantes pour ses installations de compostage. Un soutien financier est accordé pendant trois ans aux deux projets lauréats.

Depuis 2011, le Sycotom met à disposition de ses adhérents des équipements destinés à favoriser le compostage de proximité et le retour au sol des biodéchets. Si le déploiement du compostage suscite l'intérêt sur tout le territoire, il est nécessaire d'accompagner le processus afin de pérenniser les pratiques. L'approvisionnement en matières structurantes (voir ci-contre) représente l'un des préalables au bon fonctionnement des installations de compostage. Un compost de qualité nécessite en effet un bon équilibre entre déchets humides et secs, ces derniers étant essentiels pour garantir sa richesse en nutriments et sa durabilité.

Expérimentation de solutions sur mesure

Dans une zone urbaine dense comme l'Île-de-France, le manque de matières structurantes est problématique. C'est pourquoi le Sycotom, avec la Région Île-de-France, l'ADEME Île-de-France et le Réseau Compost Citoyen Île-de-France, a lancé un appel à projets (AAP) intitulé « Approvisionnement en matières structurantes. » L'objectif est d'expérimenter des solutions adaptées sur les sites de compostage collectif afin d'assurer une production suffisante et de qualité de ces matières.

Deux projets ont été sélectionnés :

1 ■ Étude de gisements locaux de matières structurantes et leur déploiement de proximité en Économie Industrielle Territoriale pour une livraison dernier km décarbonée.

Porté par le Groupement DM Compost, Carton Plein et Les Rayons, ce projet se concentre sur 3 arrondissements de Paris, Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine et Cachan (territoire de Grand Orly Seine Bièvre). L'initiative vise à établir un état des lieux des ressources disponibles pour constituer des stocks de matières



Les projets lauréats visent à améliorer le stock de matières sèches pour les sites de compostage, avec une logistique axée sur la mobilité douce

structurantes à proximité des sites desservis (compostage de quartier, en établissement et en pied d'immeuble). De nouveaux gisements (les déchets d'élagage, bois transformés et cagettes) seront analysés pour s'assurer de leur innocuité et de leur compostabilité. Une logistique axée sur les mobilités douces sera privilégiée. La mise en service du dispositif est prévue en 2026, avec un potentiel d'extension à d'autres territoires.

2 ■ Création d'une économie circulaire de la matière sèche sur le territoire de Plaine Commune.

Ce projet, piloté par l'Établissement public territorial Plaine Commune, vise à approvisionner les sites de compostage de quartier en matière sèche locale transportée par des moyens de mobilité douce comme les vélos cargos. L'enjeu sera tout d'abord d'identifier et de diversifier les sources de matières sèches, puis d'aménager des espaces dédiés à leur broyage et à leur stockage. Le territoire prévoit une traçabilité de la matière sèche (provenance, acheminement, utilisation), notamment pour le broyage en déchèterie. À terme, 174 composteurs pourraient bénéficier de cet approvisionnement.

BON À SAVOIR



Qu'appelle-t-on « matière structurante » ou « matière sèche » ?

Ce terme désigne des éléments secs, rigides et bruns, riches en carbone, qui permettent à l'air de circuler au cœur du bac de compostage.

Exemples : cartons, papier-journal, essuie-tout, feuilles mortes, brindilles, sciure et copeaux de bois, taille d'arbustes et de haies, etc.

Qu'appelle-t-on « matière humide » ?

Ce sont des éléments verts, mous et humides, riches en azote et dont la décomposition est facile. Exemples : restes de repas, épluchures, marc de café, herbe fraîche, etc.

De nouvelles animations « clé en main » pour réduire les déchets

Ludiques et participatives, des animations pédagogiques donnent des clés aux citoyen-nés pour agir concrètement en faveur de la réduction des déchets et d'une consommation écoresponsable. Dès 2025, deux nouvelles thématiques viendront enrichir cette offre, abordant les défis liés aux déchets électroniques et aux emballages en verre.



Les ateliers mis en place doivent aider les participant-es à réduire leurs déchets et « consommer responsable »

Dans le cadre du dispositif d'accompagnement, des animations prêtes à l'emploi sont à disposition des collectivités. Conçues pour des groupes de 1 à 15 personnes, ces activités visent à sensibiliser aux enjeux environnementaux. Fondées sur une approche active, elles encouragent les participant-es à devenir acteur-rices de leur apprentissage : réfléchir, expérimenter et assimiler des savoirs à travers des jeux participatifs, activités pratiques et mises en situation. Une quinzaine d'activités est disponible sur les déchets et la consommation écoresponsable : bar à eaux, cuisine anti-gaspi, initiation à la réparation, tri des déchets grâce à la réalité virtuelle, etc.

Une offre enrichie en 2025

Début 2025, deux ateliers viendront enrichir ce catalogue pour aborder les défis liés aux déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) ainsi qu'aux emballages en verre.

- Animation D3E : exploration du cycle de vie des équipements électriques, de l'extraction des ressources à leur fin de vie grâce à des outils pédagogiques (jeu de cartes, arbre décisionnel).
- Animation sur les emballages en verre : sensibilisation au réemploi et au recyclage du verre à travers des outils interactifs et immersifs (jeu à l'aveugle, plateau).

Toutes ces animations s'articulent autour d'une même ambition : réduire les déchets. Elles s'appuient sur des principes clés, notamment la règle des « 5R » (Refuser, Réduire, Réutiliser, Recycler, Rendre à la terre) et la méthode « BISOU » (5 questions à se poser avant tout achat : Besoin, Immédiat, Semblable, Origine, Utile) qui aide à adopter des comportements de consommation plus responsables.

Plus d'infos : www.syctom-paris.fr/
rubrique **Accompagnement des collectivités**

DES ANIMATIONS CLÉ EN MAIN STRUCTURÉES EN TROIS TEMPS :

- Un temps de sensibilisation, pour faire prendre conscience des impacts environnementaux ;
- Une mise en situation, pour apprendre en faisant « soi-même » ;
- Les solutions : faire découvrir des écogestes pour faciliter le changement de comportement.



Des boîtes en verre consignées, alternatives aux emballages à usage unique

« La consigne nous emballe » : une alternative aux emballages alimentaires jetables

Créée en 2021, l'association Ça Nous Emballe s'engage à réduire les déchets d'emballage alimentaire avec des solutions durables et réutilisables. Le Syctom apporte un soutien financier à son projet phare « La consigne nous emballe »

Avec « La consigne nous emballe », l'association souhaite fournir aux commerçants des boîtes en verre consignées, offrant une alternative écologique aux emballages à usage unique. Opérant principalement à Montreuil, Vincennes et en cours de déploiement à Paris, l'association mène aussi des actions de sensibilisation auprès des commerçants et consommateur-rices tout en promouvant l'économie circulaire locale. Lancé en 2024, le projet se déploie en plusieurs étapes pour établir des partenariats, mettre en place les systèmes de collecte et distribution, organiser des événements de sensibilisation, etc. Avec pour objectif de développer un réseau croissant de commerçants partenaires et une étude approfondie de l'impact environnemental, « Ça Nous Emballe » remet au goût du jour une démarche concrète et durable pour une consommation plus responsable.

Plus d'infos : canousemballe.fr

L'Étoile Verte s'illumine : l'alliance de l'art et de la technologie

La cheminée emblématique de L'Étoile Verte à Saint-Ouen-sur-Seine s'habille désormais de lumière, marquant l'aboutissement du projet artistique « Pixels light » conçu par Miguel Chevalier, pionnier de l'art numérique.

Conçu et réalisé par Miguel Chevalier, artiste des technologies numériques, le projet « Pixels light » se présente comme une enveloppe lumineuse soulignant à la fois l'horizontalité par l'habillage lumineux du transbordeur de mâchefers et la verticalité par la projection lumineuse de la cheminée. Un défi artistique et technique au regard de la taille du site et de ses volumes. Si la mise en lumière du transbordeur est opérationnelle depuis fin 2022, le dispositif a été complété avec l'habillage lumineux de la cheminée fin 2024. Le déploiement des programmations numériques comprend 35 tableaux lumineux distincts, dont un tableau blanc clignotant à chaque heure.

Sobriété et performance énergétique

Véritable chorégraphie de pixels, les tableaux graphiques jouent de manière aléatoire avec des couleurs vibrantes et des animations dynamiques tels que des ondulations, pulsations ou dégradés, créés grâce à un logiciel développé par l'informaticien Claude Micheli et Voxels Productions. Ce projet innovant s'appuie sur les technologies LED de pointe, garantissant une très basse consommation énergétique. La cheminée utilise 480 leds pour une puissance de 1 500 Watts et l'ensemble des éclairages, y compris le transbordeur, ne représente que 0,05 % de l'énergie produite par le centre. Dans un souci de sobriété et de respect des riverain-es du site, les lumières s'éteignent chaque nuit de 23h à 7h.

Une œuvre intégrée à son environnement

Conçue en collaboration avec les architectes de Reichen et Robert & Associés, cette installation s'intègre harmonieusement à l'architecture industrielle du site, en pleine modernisation depuis 2018.

Ce projet artistique s'inscrit dans une démarche globale du Syctom, qui valorise l'art au sein de ses infrastructures publiques, comme en témoigne également le Musée du Monde en Mutation (MMM) de Stefan Shankland associé au centre L'Interval à Ivry-sur-Seine. L'illumination de L'Étoile Verte ne se contente pas d'embellir le paysage urbain : elle en fait un symbole alliant modernité, durabilité et créativité, et offre une nouvelle identité à ce site industriel hors normes.

Plus d'infos sur notre chaîne YouTube :
www.youtube.com/@LeSyctom



Cette installation s'intègre harmonieusement à l'architecture industrielle du site, en pleine modernisation depuis 2018. ”

LES PROCHAINES ÉTAPES DU CHANTIER.

DÉBUT 2025

- Ouverture du nouvel accès le long du quai de Seine avec circulation des bennes sous le socle végétalisé et sous les bâtiments construits en limite de propriété.

COURANT 2025

- Dernières phases de végétalisation du centre
- Mise en place du dernier tronçon du transbordeur
- Livraison des derniers bâtiments dont l'espace d'accueil du public et de la passerelle reliant les nouveaux locaux de l'exploitant.



Inauguration en présence de Corentin Duprey, président du Syctom, Miguel Chevalier, artiste, Bruno Jacou, adjoint au Maire de Suresnes et délégué du Syctom et Michèle Coadic, conseillère municipale de la ville de Saint-Ouen-sur-Seine



La mise en lumière de la cheminée clôt le projet artistique « Pixels Light » de Miguel Chevalier



Un caisson accueillera les objets en bon état ou réparables dans une logique de réemploi

Un futur espace réemploi pour la déchèterie de L'Étoile Verte

Le centre de L'Étoile Verte accueille depuis 2020 une déchèterie pour les particuliers, au 20 quai de Seine à Saint-Ouen. Au printemps 2025, un caisson dédié au réemploi y sera également installé dans le but de réduire le volume de déchets traités par la déchèterie. Le Syctom souhaite ainsi donner une seconde vie à des objets en bon état ou réparables et proposer une solution de réemploi de proximité aux usagers. À cet effet, il lance un appel à manifestation d'intérêt pour permettre à une structure locale issue du secteur associatif de collecter les biens stockés dans le caisson réemploi. Cette initiative s'inscrit dans la droite lignée de la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (Agec) qui fixe comme objectif un réemploi des biens représentant 5 % des déchets ménagers et assimilés en 2030.

Unité de méthanisation à Gennevilliers : feu vert pour le projet

L'unité de méthanisation, portée par le Syctom et le Sigeif, ouvrira ses portes en 2026 sur le port de Gennevilliers. Ce site traitera jusqu'à 50 000 tonnes de déchets alimentaires par an, contribuant à la transition écologique en Île-de-France.

Face à une estimation de 100 000 tonnes de déchets alimentaires à traiter d'ici 2031, le Syctom s'est associé au Sigeif - avec le soutien technique de GRDF - pour répondre à ces besoins croissants. Le port de Gennevilliers a été choisi pour ses atouts stratégiques : proximité des zones de collecte, accès à la voie fluviale pour l'évacuation des sous-produits, et connexion directe au réseau de gaz naturel pour l'injection du biométhane produit. Pour atteindre la capacité prévue, la collecte séparative auprès des ménages et producteurs (restauration, invendus de grandes surfaces) devra être renforcée jusqu'à saturation de l'installation. Le digestat, résidu du processus, sera acheminé par voie fluviale jusqu'au port de Limay, puis transporté en camion-citerne vers des sites de stockage dans l'Eure et l'Eure-et-Loir, proches des zones d'épandage.



Perspective architecturale

© Schätze-Weitling Architecture et Daum Architectes

Une enquête publique favorable

L'enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale, menée du 13 juin au 13 juillet 2024 dans 69 communes concernées par le projet, a reçu une importante participation du public avec 116 contributions et 1 108 observations. Une quinzaine de permanences et de réunions se sont également tenues dans ce cadre. Le rapport du commissaire enquêteur a conclu avec un avis favorable sans réserve, confirmant ainsi l'intérêt général du projet. L'autorisation préfectorale, obtenue en décembre 2024, ouvre la voie au lancement des travaux dès le premier trimestre 2025. Ce projet illustre l'engagement du Syctom et de ses partenaires pour une gestion durable des déchets et la valorisation des ressources locales, au service d'un modèle d'économie circulaire.

Les territoires, acteurs de la planification écologique

La Région est mobilisée pour la transformation écologique sur son territoire. Explications avec Yann Wehring, vice-président en charge de la transition écologique, du climat et de la biodiversité, et Sophie Deschiens, déléguée spéciale à l'économie circulaire.



Yann Wehring

Lancée en avril 2024, la COP Île-de-France vise à décliner la planification écologique au niveau régional. Quelles sont ses spécificités ?

Inspirée des Conférences des Nations Unies, la COP Île-de-France vise à renforcer la dynamique régionale pour atteindre les objectifs nationaux de réduction de gaz à effet de serre (GES) et de protection de la biodiversité.

Engagée de longue date sur ces questions, la Région intensifie sa mobilisation aux côtés de l'État et des forces vives du territoire. Au terme d'un travail collaboratif de plusieurs mois, une feuille de route sera déclinée en plans d'actions opérationnels pour accélérer la transition écologique. Les documents de planification déjà existants dans les domaines du climat, de l'énergie et de la biodiversité viendront nourrir le dispositif. Les données issues des réseaux d'observation et des diagnostics locaux seront également essentielles pour refléter les spécificités territoriales.

Quelle place est accordée au secteur des déchets parmi les engagements de cette COP ?

La COP Île-de-France s'appuie sur une approche transversale axée sur les enjeux d'atténuation du climat (décarbonation) et les enjeux d'économie de ressources. Par sa dimension multisectorielle, la question des déchets est au cœur de ce cadre d'action. Ces engagements s'inscrivent dans le cadre des actions déjà entreprises par la Région en tant qu'acteur responsable de la planification régionale des déchets. Elles suivront le cadre juridique de la hiérarchie des modes de traitement : privilégier la réutilisation, puis le recyclage et éviter l'élimination.

Quels sont les apports du « Plan verre » lancé par Le Syctom, la Région et Citeo pour optimiser la collecte sélective de ce gisement ?

Ce plan repose sur un constat : les performances de tri des emballages en verre ne sont pas satisfaisantes et le taux de captage peut être amélioré. La Région s'est associée au Syctom et à Citeo pour améliorer la pré-collecte et renouveler la mobilisation des habitants. La mise en œuvre de cette dynamique partenariale a permis de réunir une pluralité d'acteurs, de partir sur des diagnostics partagés et de cibler des actions communes. Elle permettra aussi d'adapter les dispositifs d'aides techniques et financières.

FOCUS

Le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD)

Sophie Deschiens, déléguée spéciale à l'économie circulaire



Quels constats faites-vous en matière de réduction et de valorisation des déchets franciliens, suite au PRPGD voté en 2019 ?

L'Île-de-France a connu un léger recul avec une production de déchets de 456 kg/hab. en 2022. L'objectif d'une réduction de 15 % en 2030 (soit 402 kg/hab) par rapport à 2010 reste atteignable. Le déploiement des programmes de prévention par les collectivités montre une intégration forte du « zéro déchet » dans les politiques publiques. Pour autant, la complexité des dispositifs et les contraintes budgétaires restent des défis à relever.

L'objectif des « 100 % de territoires franciliens engagés dans l'économie circulaire en 2030 » sera-t-il atteint ?

Fin 2022, 35 % des territoires étaient engagés. Nous sommes sur la bonne voie grâce à la mobilisation des acteurs publics et privés, des collectivités locales, de la Région et de ses partenaires comme le Syctom.

Quel rôle pour la communauté des territoires circulaires - une des actions de la Stratégie régionale économie circulaire - dont le Syctom est partenaire ?

Lancé en 2021, cet outil stratégique vise à accélérer la transition vers une économie circulaire en Île-de-France en facilitant les échanges et la collaboration entre acteurs locaux et régionaux. Il apporte un soutien technique aux collectivités franciliennes dans la mise en œuvre de stratégies locales. C'est un levier essentiel pour atteindre l'objectif des 100 % de territoires engagés en 2030.

INSTANTANÉS

Énergie, climat, économie circulaire, innovation... De multiples acteurs mènent des actions en lien avec la question des déchets, apportent leur éclairage ou lancent des initiatives vers des modèles plus durables. Voici notre sélection d'actus à lire, à écouter ou à regarder !



#Des progrès mais aucun accord contre la pollution plastique

Réunis à Busan (Corée du sud) du 25 novembre au 1^{er} décembre 2024 pour la 5^e session du Comité intergouvernemental de négociation (CIN-5), les 3 300 délégués de 170 pays n'ont pu s'accorder sur le premier traité international sur la pollution plastique.

www.courrierinternational.com/article/environnement-les-negociations-internationales-pour-reduire-la-pollution-plastique-ont-echoue_225174



#Un simulateur France Net Zéro

Découvrez la nouvelle plateforme, développée par Carbone 4 en partenariat avec ECF, l'ADEME et la Direction générale de l'énergie et du climat, pour construire un scénario de neutralité carbone cohérent pour la France en 2050.

www.francenetzero.fr



#La production de e-déchets en augmentation

Ordinateurs, téléphones, téléviseurs, machines à laver... Les quantités de « e-déchets » produites augmentent cinq fois plus vite que leur recyclage, alerte l'ONU qui pointe des enjeux pour la santé.

www.notre-environnement.gouv.fr/actualites/breves/article/quand-les-dechets-electroniques-atteignent-des-records



#FEDEREC évolue et devient FEDERREC

La Fédération des entreprises du recyclage a désormais un nouveau nom : FEDERREC – Fédération des entreprises du Recyclage, du Réemploi et de l'Économie Circulaire. Ce changement reflète une évolution dans sa stratégie à l'heure où le réemploi, la réutilisation et la réparation s'imposent au côté du recyclage.

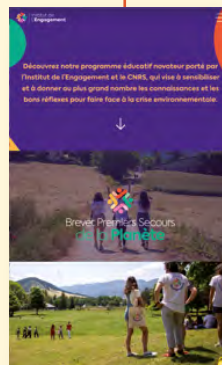
federec.com



#La région « plus circulaire » qu'avant ?

Les résultats d'un bilan de flux d'énergie et de matières réalisé par l'Institut Paris Région et CitéSource illustrent la transition vers l'économie circulaire opérée sur le territoire francilien depuis 2015.

x.com/linstitutPR



#Un brevet « Premiers secours de la planète »

Le CNRS et l'Institut de l'engagement, avec l'aide de l'Agence de la Transition écologique (ADEME), proposent une formation gratuite et certifiée, baptisée « Brevet Premiers secours de la Planète », pour sensibiliser aux enjeux du climat et de la biodiversité.

www.engagement.fr/brevet-premiers-secours-de-la-planete/

Réduire nos
déchets et
préserver
les ressources

20

C'EST

POSSIBLE !

25

Le Sycatom

vous souhaite une bonne année



l'agence
métropolitaine
des déchets
ménagers